

### Objectif(s) de la formation

- Comprendre les mécanismes de défiscalisation immobilière

### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

### Contact

#### AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20  
aamti@aamti.fr

### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

### Prérequis

Pas de prérequis

### Durée de la formation

1 demi-journée – 9h à 13h

### Date(s) de la formation

18 / 06 / 2021

### Lieu de la formation

Au choix visioconférence ou présentiel\* à Paris

\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

### Intervenant(s)

#### Maître Edouard PRUVOST

Avocat Fiscaliste, Docteur en Droit

## PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

### Matinée : 9h00 - 13h00

- Quels sont les différents mécanismes de défiscalisation immobilière :
  - Déduction,
  - Amortissement,
  - Réduction et crédit d'impôt.
- Quels sont les principaux mécanismes de défiscalisation immobilière actuellement en vigueur ?
- Comment choisir son régime de défiscalisation immobilière ?
- Bilan des avantages et des inconvénients de la défiscalisation immobilière

## CONCLUSION

### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 190,00 € TTC**

(158,33 € HT - 20% TVA)

**Prix non-adhérents : 240,00 € TTC**

(200 € HT - 20% TVA)

### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h00.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20